

2993

16 SEP. 2019

ARRETE N° 2019- /MESRS- SG DU
PORTANT NOMINATION DU VICE-RECTEUR DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES, DES
TECHNIQUES ET DES TECHNOLOGIES DE BAMAKO

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°96-015 du 03 février 1996 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des Etablissements Publics à caractère Scientifique, Technologique ou Culturel ;
Vu l'Ordonnance n°2011-020/P-RM du 28 septembre 2011 portant création de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako ;
Vu le Décret n°2011-740/P-RM du 03 novembre 2011 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako ;
Vu le Décret n°2014-0837/P-RM du 10 novembre 2014, modifié, fixant les taux mensuels de certaines primes et indemnités allouées aux fonctionnaires et agents de l'Etat ;
Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019 portant nomination des membres du Gouvernement,

ARRETE :

Article 1^{er} : Monsieur Mahamadou DIAKITE, N°Mle 0125-988-T, Professeur, est nommé Vice-recteur de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako.

Article 2 : Sous l'autorité du Recteur, il exerce les attributions spécifiques suivantes :

- assurer la coordination, le suivi et le contrôle des activités pédagogiques et de recherche des structures relevant de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako ;
- exécuter toutes tâches à lui confiées par le Recteur.

Article 3: L'intéressé bénéficie, à ce titre, des avantages prévus par la réglementation en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, notamment celles de l'Arrêté n°2011-4895/MESRS-SG du 05 décembre 2011 portant nomination de Monsieur Ouaténi DIALLO, N°MLE 902-11-Y, en qualité de Vice-recteur de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

Original	01
P-RM-AN-CS-CC-CESC- SGG - HCC.....	07
Primature et tous Ministères :	39
Gouverneurs de Région et du District.....	15
Vérificateur Général.....	01
Tous services du MESRS.....	15
Intéressé	01
Archives -Journal officiel	02

16 SEP. 2019
Bamako, le.....

Le ministre,

Professeur Mahamoudou FAMANTA